



**Vincent Locas, avocat**

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 23 janvier 2023

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41<sup>e</sup> étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023**

**Notre dossier : 312-01007**

**Dossier Régie : R-4213-2022 – Phase 1**

---

Chère consœur,

Énergir vous transmet une copie de la présentation qui sera utilisée par les témoins du panel 2 (proposition de modifications à la méthode d'évaluation de la rentabilité des petits bâtiments) lors de l'audience du 24 janvier 2023 dans la phase 1 du dossier mentionné en objet, soit la pièce Énergir-E, Document 4.

De plus, conformément à l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, Énergir dépose l'affidavit de Madame Caroline Dallaire attestant de la véracité des faits allégués à la demande et à la preuve écrite déposées au dossier.

Énergir dépose également une version révisée de la pièce Énergir-F, Document 1 afin d'y corriger deux coquilles<sup>1</sup> et une liste révisée des pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.

---

<sup>1</sup> Voir les réponses aux questions 1.9 et 2.2.2.